

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION – Groupe de travail Occupation du Sol Grande Echelle du 15/09/2016

REF : Mission Appui CNIG 16.057

DATE : 15/09/2016

Objet : Réunion du Groupe de travail « Occupation du sol grande échelle » de la commission Données du CNIG du **15/09/2016**.

Ordre du jour :

- 1- Discussions et validation du mandat
- 2- Tests en cours
- 3- Hiérarchisation des priorités et programme de travail
- 4- Annexe : le mandat dans sa dernière version

Documents joints :

- Accessibles sur le site du CNIG en page http://cnig.gouv.fr/?page_id=8069

Prochaine réunion de la commission : jeudi 1er décembre 2017 à l'IGN-Saint-Mandé.

Liste de diffusion

Présents : Participants - Organisme	A informer : Personnes - Organisme
Alain Gervaise – IGN / DPC	Loïc Watier – GIP Atgeri PIGMA
Anne-Marie Clément – Nice CA Métropole	Marie-Christine Schott – Région Grand Est
Bertrand Bouteilles – DDT Ardèche	Marie Terrier – Région Occitanie
Claire Ajouc – Crige PACA	Marion Laquerre – GIP Atgeri PIGMA
Clara Levêque – SIGLR	Nathalie Marthe-Bismuth – MEEM/DGALN
Cyril Queffeuilou – EPF et Crige Normandie	Nicolas Robert – IGN
Frédérique Janvier – MEEM CGDD SOeS	Pascal Lory – IGN / CNIG
Hélène Durand – Alisé géomatique	Perrine Rutkowski – CEREMA Nord Picardie
Jérôme Douché – CEREMA Nord Picardie	Pierre Vergez – IGN / CNIG
Joël Tignon – CR Hauts de France	Sylvaine Duceux – Lorient Agglomération
Konrad Rolland - SIRS	Sylvie Gras – IGN
Laure Wateau– Consultante	Thierry Saffroy – IGN Conseil
	Vincent Deshoux – Région Pays de Loire

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecteurs	22/09/2016	Participants	Cf liste participants
Validation	03/10/2016	P.Vergez	Animateur

Résumé synthétique :

1- Discussion et validation du mandat du groupe de travail :

Les évolutions du projet de mandat proposé sont orientées :

- Par les ajouts apportés par la DGALN et discutés en séance :
 - o Précision des contextes,
 - o Mise à jour de la demande règlementaire,
 - o Concertations avec les autres entités publiques concernées.
- Par les interventions directes des participants :
 - o Orientation vers le concept de standard CNIG « socle OCSGE », et la concentration des prescriptions nationales,
 - o Elargissement du contexte aux risques,
 - o Aspects organisationnels du futur standard CNIG « socle OCSGE »
- Par la redéfinition des axes suite aux échanges en séance :
 - o Axe n°1 Adaptation et convergence
 - o Axe n°2 Mise à jour et nouveaux millésimes
 - o Axe n°3 Apport de l'OCSGE aux besoins en indicateurs (les besoins en indicateurs concernent le GT dans la mesure où l'OCSGE peut être une réponse, mais pas leur détermination)

Pour plus de détail : voir la version v02 du mandat.

Sans remarque du groupe avant le 30/09, le mandat sera considéré comme validé.

2- Tests en cours

Enrichissement de l'OCSGE : Retour sur deux tests effectués en 2015

Par Perrine RUTKOWSKI et Jérôme DOUCHE du CEREMA Nord-Picardie, département des stratégies foncières et traitements géomatiques.

Ces tests mettent en commun des données DGFIP, IGN ou le service de l'Observation et des Statistiques (SOEs) du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer :

- Fichiers fonciers MAJIC traités afin de fournir l'information sur les locaux dans les 3 catégories US2 : logement, US3 : industrie ou US5 : services,
- Service des Demandes de Valeurs Foncières (DVF),
- Socle IGN de l'OCSGE,
- BD.PARCELLAIRE IGN,
- FILOCOM, les fichiers des logements à la commune de SOEs.

Le premier test autour de Rodez a mis en avant l'importance de dégager une catégorie « mixte » de bâti permettant d'affiner les statistiques d'occupation.

Le second test fait à la demande de la DREAL Midi-Pyrénées a surtout permis d'analyser et de créer des procédures pour préciser les unités foncières, propriétés divisées en lots multi parcellaires, zones classées bâties à tort, ou secteurs bâtis non classés en zones bâties, domaine public. La nouvelle étude a permis de travailler avec les agences locales de l'urbanisme qui se chargent d'assurer la 3^{ème} part du travail réparti en :

- 1) découpe
- 2) traitements
- 3) vérifications dont les résultats sont attendus.

Remarques sur les tests :

- Ils ont été mis en œuvre dans un esprit de reproductibilité à toutes les régions.
- Le foncier qui n'a pas été numérisé (et reste en format image) ne peut être traité automatiquement.
- Les fichiers fonciers étant de 2009, on ne peut dégager de valeurs pour un millésime antérieur à cette date.
- Les seuils minimum ont été étudiés pour les redécoupages.
- La part d'indétermination est estimée à 7% après le premier test, chiffre qui va probablement tomber autour des 1% après le second.

Le projet OC2D de la région « Hauts de France »

Par Joël TIGNON de la région « Hauts de France »

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de création d'un service public régional de la donnée. Pour cela les référentiels doivent être reconnus dans la durée.

Une première étude avait montré que si *Corine Land Cover* permettait de répondre au schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT), il n'était pas assez précis pour la demande locale.

Il s'agissait donc de passer d'une couverture hétérogène de la région, autrefois maintenue par de nombreux acteurs et sur des territoires se chevauchant, à une couverture établie autour d'un schéma unique obtenu par consensus, sacrifiant les possibilités d'anciens millésimes pour certaines données, mais au bénéfice d'une structure commune et pérenne. Par ailleurs, le regroupement des données de la région Picardie vers cette base OC2D des Hauts de France est à l'étude et de nouveaux consensus devront être trouvés, même si les bases OCS y sont moins importantes.

Le nouveau modèle dégagé par le groupe de travail régional se caractérise par :

- Une compatibilité avec le niveau 1 de la nomenclature nationale,

- L'adoption de la 2D des prescriptions nationales qui permettent de distinguer l'usage, de la couverture, du sol.
- Le choix d'un seuil de bâti jusqu'à 50 m2 en milieu urbain (Plutôt que les 200 m2 proposés par les prescriptions nationales).

La création de 2 millésimes 2005 et 2015 est prévue, chacun pouvant reposer sur des couvertures aériennes à 25cm (le 50cm n'est pas assez précis).

La participation des collectivités est importante et le financement a été bouclé, sous réserve de fonds FEDER (60%) en octobre. Sur le total de 800.000€, comptabilisé pour le Nord-Pas de Calais (surface de 12 414 km²), chacun des 17 Scots n'auraient qu'à payer 11.000€.

Le coût de la mise à jour est estimé à au moins 30% de l'investissement initial (a priori tous les 6 ans).

3- Hiérarchisation des priorités et programme de travail

L'ordre réaménagé des axes de travail établit une possible hiérarchisation des priorités. Cependant aucun axe ne méritant d'être perdu de vue, ils seront tous abordés lors des prochaines rencontres, même si le GT commencera par porter ses efforts sur l'harmonisation demandée. Le constat est fait que :

- Les préconisations nationales ne laissent pas assez de place aux spécificités régionales et sont trop complexes pour être assimilées facilement.
- Les bases OCSGE ont toutes besoin d'une souche commune pour être reconnues par les autorités et garantir une certaine pérennité.
- L'idée d'un consensus standard CNIG « socle OCSGE » à dégager fait l'unanimité.

Propositions pour l'axe 1 (l'harmonisation à trouver) :

- Etablir des besoins ou des différentiels entre les diverses bases de données (présentations de nomenclatures, constitutions de tableaux).
- Analyser les avantages et inconvénients des différences constatées.
- Poser un socle minimal accessible en sélectionnant ce qu'il est possible de mettre en commun (1^{er} niveau).
- Etudier les possibilités d'inscrire des typologies permettant de regrouper les bases sur un 2nd niveau, (exemple : couper la France en 3 types de régions ?), avec possibles création de « matrices-ponts » entre elles.
- Transformer en conséquence les prescriptions nationales en 2 parties :
 - o 1 standard CNIG « socle OCSGE » commun que chaque région prendra pour objectif,

- 1 guide technique conçu à partir des décisions déjà entérinées permettant à tous de se positionner vers un schéma le plus harmonisé possible.
- Les élargissements (ex : risques) et les possibilités de créations de « matrices-pont » seront inclus dans le guide technique.

Hors réunion : Par ailleurs, les représentants des régions ultramarines se rencontrant en décembre à Paris, un GT sera organisé spécifiquement en fonction de leur emploi du temps.

Propositions pour l'axe 2 (les millésimes) :

- Evaluer au fur et à mesure l'impact des décisions adoptées pour l'axe 1,
- Commander ou produire des tests de comparaisons des seuils à adopter,
- Décider ensemble des seuils permettant de différencier les millésimes.

Propositions pour l'axe 3 (apport aux indicateurs) :

- Une première présentation du SoES est attendue,
- Des agences d'urbanismes feront état de la demande locale.

Dans la mesure du possible :

- Les utilisateurs des indicateurs seront répertoriés,
- Une liste d'indicateurs sélectionnés avec les types de données nécessaires pour y répondre sera constituée. Des orientations dans la production de l'OCSGE pourraient en être déduites.